



## Compte-rendu Conseil Départemental UNSS vendredi 26 janvier 2024 à la DSDEN des Landes, réalisé par le SNEP-FSU 40

Présents en présentiel : *M Brevet* (IA-DASEN), *M Alfonsi* (DDUNSS), *Mme Brunet* (secrétaire DDUNSS), *M Bedat* (Conseiller Départemental, membre commission de l'éducation de la jeunesse et des sports, chargé des sports), *Mme Rambaud Salles* (Directrice éducation jeunes et sports du département), *M Crosnier* (Président du CDOS), *Mme Dordain* (élue des AS), *Mme Giordani* (élue des AS) et *M Kindler* (élu des AS), *Mme De Carlo* (SNEP-FSU).  
Présents en distanciel : *M Dordain* (Proviseur lycée V Duruy Mont de Marsan), *M Perrin* (Principal collège J Rostand Capbreton) ;

Excusée : *Mme Agnan-Pourinet* (IA-IPR-EPS)

### Ordre du jour :

- 1-Election des représentants des AS au Conseil Régional UNSS ;
- 2-Approbation du compte-rendu du CDUNSS du 14/09/2023
- 3-Points divers :

*Mme De Carlo* : **Déclaration liminaire du SNEP-FSU** (cf jointe);

*M Brevet* : heureux que l'enthousiasme se poursuive dans les Landes pour le sport scolaire ; remercie pour ces éléments d'informations (décl. SNEP-FSU), déjà alerté effectivement par le gros déficit du budget de l'UNSS national ; sujet de préoccupations ;

## **2-Approbation du CP du CDUNSS du 14/09/23 : adopté à l'unanimité.**

### **1-Election des représentants des AS au Conseil Régional UNSS :**

Quelques chiffres sur les élections dans les établissements pour l'élection des représentants des AS au CDUNSS : **24 établissements ont voté sur les 63 affiliés** ; c'est peu et en même temps c'est mieux que sur le reste du territoire !

*M Alfonsi* rappelle la **composition d'un CDUNSS**, quelles sont les personnes qui votent et celles qui ne votent pas :

-**participent au vote** : *M Brevet* (IA-DASEN, le Président du CDUNSS), *M Bedat* (CD40, Jeunesse et sport (absent), *M Crosnier* (président du CDOS), 2 élèves (absents), les 2 fédérations de parents d'élèves FCPE et PEEP (absentes), 2 représentants SNEP-FSU (1 présente), 1 représentant FO (absent), 3 représentants des AS (présents) ;

-**ne participent pas au vote car personnes « désignées par le DASEN »** : 1 Proviseur de lycée, 1 Proviseur de lycée professionnel, 2 Principaux de collèges, un IA-IPR-EPS et un médecin de santé.

Le vote a été réalisé ce jour avec isolement et à bulletin secret : dépouillement réalisé en suivant avec *Mme Brunet* comme assesseuse ;

**Résultats du vote : 7 votants, 1 blanc, 6 exprimés pour la liste unique « le sport scolaire, un droit pour toutes et tous » ;**

Quelques remarques : pas de liste dans le 47 ;

*Mme De Carlo* : le 47 est le champion de France au niveau du manque d'enseignants d'EPS, donc ce n'est pas étonnant, cela a un impact direct sur le sport scolaire ;

*M Kindler* : trouve dommage qu'aussi peu d'établissements se soient emparé de ces élections, réel moment démocratique au sein des établissements ;

### **3-Points divers :**

*M Bedat* : explique que la flamme olympique va démarrer et que le CD40 n'a pas souhaité participer avec le COJO à cette transmission de la flamme, car il fallait déboursier 200 000 euros ; la décision a été prise plutôt de flécher cet argent vers la population, grâce à une opération spéciale sur la billetterie : offrir 1000 billets (700 pour JO et 300 pour les JOP) et accompagner les élèves (transports sur lieux de compétition). Mise en place de packs, ils ont privilégié la parité et des activités avec enjeux (1/4 de finales...) ; le CD40 a sollicité les comités départementaux et l'UNSS départementale ; concernant l'UNSS, ce sont 4 établissements qui sont concernés pour aller voir du basket à Lille, 25 billets sur 2 jours ;

*M Kindler et Mme De Carlo* : remercient le CD40 pour cet acte symbolique privilégiant la population plutôt que le tape à l'œil.

*M Crosnier* : le CDOS a organisé une journée du sport féminin à Mimizan. L'UNSS a reçu 200 euros de bon d'achat chez Intersport par le CDOS à cette occasion.

*M Alfonsi* revient sur l'alerte que les DDUNSS ont fait en direction de la direction nationale de l'UNSS : dans le cadre d'une action collective, ils ont mis leurs postes « susceptibles d'être vacants » ; si tous ces postes sont susceptibles d'être vacants, c'est peut-être qu'il y a un problème quelque part !!! Maintenant le poste des Landes n'est plus susceptible d'être vacant. Pourtant, malgré le fait que le poste soit plus attractif qu'avant grâce aux avancées au sein du service (un poste de secrétariat à temps plein, un fourgon, des espaces de stockage et de bureau supplémentaires à Mont de Marsan et Soustons, une UNSS hyper dynamique avec un gros potentiel grâce aux collègues, au territoire, au CD40, à la DSDEN...), Il n'y a eu qu'une candidature !

*Mme Giordani* : question à M Bedat concernant les transports pour la piscine en collège ; dépasse le cadre du sport scolaire mais *M Bedat* répond volontiers : un plan piscines se met en place au niveau du CD40 ; adopté sur le principe, maintenant les élus travaillent sur le règlement ; de plus ils ont élevé le plafond de subvention pour les gymnases ; et *Mme Rambaud Salles* : le CD40 verse une subvention à chaque établissement et il y a un dispositif d'aide/subvention en fonction du nombre de divisions ; si cela ne suffit pas, l'établissement peut puiser dans la Dotation Globale de Fonctionnement.

*M Alfonsi* : depuis cette année la Préfecture fait payer 150 euros pour l'utilisation de la plage pour une manifestation sportive UNSS (exemple championnat départemental sauvetage côtier à Hossegor). Incompréhensible alors que dans le même temps la préfecture envoie des messages de sécurité pour « sauver, se sauver... » ; Quelques rappels : inscriptions OPUSS indispensables ! Lire la News et Landes où on retrouve toutes les informations en complément d'OPUSS ; notamment rappel de la participation de 16 euros/élève pour participer à un championnat d'académie... Il remercie Mme Brunet, car son travail soulage énormément sa charge de travail ; 2 Championnats de France dans le 40 en 2024 : rugby à Soustons et kickboxing.

*Mme Giordani* remercie la politique de l'UNSS départementale de gratuité pour les transports UNSS sur les phases districts et départementales.

**M Alfonsi : Perspectives pour 2024 2025 : un grand cross départemental ouvert à tous avec suppression des cross de districts** ; arguments donnés : ex du cross de district côte d'argent qui coûte ¼ du budget annuel du district avec un effectif élèves faible ; économies pour les districts (transports, poste secours, médailles) ; pour le département, au lieu de faire un cross à 1000-1200 élèves, aller jusqu'à 2000 élèves ; possible (cf le cross académique cette année) ; réunion des coordos de districts, unanimes pour cette proposition ; Points négatifs soulevés par *M Kindler* et *Mme De Carlo* : si certains établissements ne peuvent pas faire leur cross d'établissement, compliqué pour amener des élèves ; cela enlève une expérience de compétition pour les élèves si on enlève le niveau district ; Nahuques est très sélectif ; cross de district de Marsan très dynamisant pour le district ; *M Alfonsi* : Ça coutera sans doute un peu plus cher au département (mais meilleure rentabilité des transports) ; demandera dans ce cas une petite participation aux districts (ex 500 euros). Il souhaite le tester l'an prochain pour pouvoir faire un bilan ensuite.

*Mme De Carlo* : malgré les réticences de supprimer les cross de districts, entend les arguments et a confiance en la capacité de M Alfonsi de fédérer les collègues autour de gros événements départementaux. Mais il faudra effectivement qu'un bilan soit fait ; car se souvient de la suppression des finales académiques sports collectifs pour la catégorie benjamins avec promesse de belles finales départementales (voire inter-départementales), promesse non tenue !

**Séminaire des cadres UNSS les 1 et 2/02 : règlement fédéral 2024-2028 ;**

**PNDSS 2024-2028 :**

M Mangart attend la nouvelle liste des représentants des AS et le nouveau règlement fédéral pour entamer les travaux du copil du PADSS ;

*Mme De Carlo* : nécessité de remettre sur pied les CMD par activité : beaucoup de nouveaux collègues depuis quelques années, et au vu des changements à venir (règlement fédéral, PNDSS), il paraît opportun de se mettre d'accord collectivement sur les modalités de pratiques, règlement ...

Fin des travaux  
Christel De Carlo